

TRELIVAN

Bulletin municipal

JUIN 2025 - N° 176



P. 12 Formation Porte drapeau



P. 15 Salon des artistes



P. 31 AST

SOMMAIRE

- 03** Le mot du maire
- 04** Conseils municipaux
- 07** Infos municipales
- 26** Les associations
- 36** Infos pratiques



Ce bulletin a été imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement •
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.,

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
Police-secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidents.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
Services Techniques : **02 96 85 94 55**
Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
Garderie : **02 96 39 45 53**
Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**
Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**
Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistances sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**
CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi
MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**
STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou autre support actuel.
(Internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE SCOT ET PLUIH

Deux sigles employés régulièrement qui évoquent quelque chose pour chacun d'entre nous sans toujours en connaître exactement la signification et l'articulation entre les deux, ce sont le SCOT-AEC le Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat et le PLUIH le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat.

Ce sont deux outils essentiels à la gestion et l'aménagement de notre territoire et à sa préparation face aux défis du changement climatique.

Le SCOT est un document de planification pour les 20 prochaines années sur le périmètre de l'agglomération. Il porte des objectifs de préservation des ressources (notamment l'eau et le foncier) et de développement du territoire, prenant en compte dès l'amont les fonctionnalités écologiques du territoire.

Ce document guide affiche également la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La réduction de la consommation foncière portée par la loi Climat Résilience doit être déclinée dans ce document de planification. Elle a été définie à l'échelle de la Région. La consommation foncière 2021-2031 sur le territoire de Dinan Agglomération a été de 420 ha ; elle doit être limitée à 243 ha (économie, infrastructures, équipements, habitat...) pour la période 2021-2031 puis l'artificialisation des sols devra se limiter à 130 ha sur la période 2021-2045 pour atteindre zéro en 2050 ((les surfaces pour les opérations d'artificialisation : routes, parkings, constructions ... devront être identiques à celles de désimperméabilisation : création de jardins arborés, de boisements, de restauration de cours d'eau, de forêts, prairies...

Le SCOT a été arrêté par le conseil communautaire de mars dernier, les communes ont 3 mois pour émettre un avis. Ensuite une enquête publique sera organisée pendant un mois afin que les habitants qui le souhaitent puissent s'exprimer sur celui-ci, n'hésitez pas à le faire. Le schéma devrait être adopté par le conseil communautaire en janvier 2026. Pour plus d'information rendez-vous sur : <https://www.dinan-agglomeration.fr/les-grands-projets/amenagement-du-territoire/scot-aec-demain-notre-territoire/>

Fort des grands principes actés dans le SCOT et compatible avec celui-ci, le PLUIH en cours de révision va définir de façon plus précise pour chaque commune comment se fera son développement : quels seront les espaces naturels et boisés à protéger, quelles seront les zones d'implantation des commerces, quelles seront les zones constructibles... Il définit également les règles en matière d'urbanisme. Par ailleurs il fixe des objectifs en matière de production de logements pour chaque commune et de logement social. Notre commune n'est pas soumise à la règle des 20 ou 25 % de logements sociaux ; nous en avons 160 sur la commune soit 11 %.

A partir des statistiques d'évolution de la population, de l'identification des potentiels de densification et des dents creuses (partie de parcelle de plus de 300 m2), des friches constituant un gisement foncier mobilisable, une enveloppe pour l'extension a été définie. Pour notre commune cela va représenter entre 1 et 2 ha. Ce sont des parcelles identifiées au plan local d'urbanisme actuel comme étant à urbaniser dans le futur qui devraient pouvoir être constructibles entre 2026 et 2031, l'agriculture sera préservée.

Des outils de concertation sont développés pour permettre à tout un chacun de participer tout au



long de l'élaboration du document. Des permanences sont organisées, n'hésitez pas à y participer si vous avez des questionnements. Tout au long de la procédure chacun peut formuler des observations et propositions :

- Par écrit, via un registre de concertation ouvert au siège de Dinan Agglomération et dans les antennes de Matignon et Broons

- Par courrier adressé à Monsieur le Président de Dinan Agglomération à l'adresse du siège de Dinan Agglomération - 8 Bd Simone Veil - 22100 Dinan ;

- Par mail, à l'adresse suivante : revision.pluih@dinan-agglomeration.fr

Ces 2 documents constituent la base pour un développement territorial équilibré et respectueux de l'environnement. Restant à disposition pour tout renseignement.

Le Maire,

Suzanne LEBRETON

DINAN
AGGLOMÉRATION

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE TERRITOIRE DE DEMAIN**

**PLAN
LOCAL
URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT**

**Permanences
PLUI-H**

Un projet en tête ?
Vous souhaitez construire ou
diviser votre parcelle ? Nos
spécialistes vous conseillent !

**MERCREDI
21 MAI
JEUDI
5 JUIN**

Sur rendez-vous de 9h à 12h
Entrée libre de 14h à 18h

☎ 02 96 87 78 27

DINAN
Siège de Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; AMBROISE FABIENNE ; PELHATRE MICHEL ; LEMAITRE FABRICE ; PICOUAYS JACQUELINE ; MAILLARD RÉMI ; BRIAND MARIE ; THOMAS FRANÇOIS ; CAYET LAURETTE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; GUEMARD BRUNO.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE, MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MONSIEUR GODET PASCAL, MADAME LEMONNIER ROSANNA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024.

URBANISME ET TRAVAUX

Validation du projet de halle intergénérationnelle, sollicitation du CAUE et lancement de la procédure marchés publics de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal décide de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre en procédure adaptée et de solliciter le CAUE pour un accompagnement sur ce dossier.

Droit de préemption sur la parcelle AH 169 située à proximité de la Mairie.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter la parcelle AH 169.

Subvention liaison douce du rond-point de la Chaîne à Quévert, inscription à l'appel à projets AVELO3.

Le conseil municipal décide de répondre à l'appel à projets AVELO3 pour la liaison douce du rond-point de la Chaîne à Quévert.

PERSONNEL

Service Technique : Recrutement d'un agent suite à une mutation.

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de recrutement pour pourvoir au poste permanent suite à une mutation d'agent au grade d'adjoint technique ou d'adjoint technique

2ème classe, à raison de 35 heures hebdomadaires, pour exercer les fonctions d'agent polyvalent au service technique.

Tableau des effectifs.

Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs ci-joints au 1^{er} janvier 2025.

FINANCES

Ecole Jean Ferrat demande de subvention classe de Mer.

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque d'un montant de 3 000€ pour le séjour en classe de mer du 22 avril au 25 avril 2025.

SEANCE DU 13 MARS 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; AMBROISE FABIENNE ; PELHATRE MICHEL ; LEMAITRE FABRICE ; LEMONNIER ROSANNA ; MAILLARD RÉMI ; BRIAND MARIE ; THOMAS FRANÇOIS ; CAYET LAURETTE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; GUEMARD BRUNO ; YVART DIDIER.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL, MADAME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME BRIAND MARIE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025.

FINANCES

Compte financier unique 2024.

Le conseil municipal approuve le compte financier unique 2024 de la commune.

Fonctionnement :

DEPENSES

Budget	Réalisé
2 394 149.33 €	1 525 746.44 €

RECETTES

Budget	Réalisé
2 394 149.33 €	2 433 800.43 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Réalisé : 908 053.99 €

Investissement :

DEPENSES

Budget	Réalisé
1 997 233.30 €	685 842, 80 €

RECETTES

Budget	Réalisé
1 997 233.30 €	1 045 093.48 €

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT À REPORTER

Réalisé : 359 250.68 €

Affectation du résultat 2024.

Le conseil municipal décide d'affecter en :

- Investissement :
compte 1068 : 678 549.33 €
- Fonctionnement :
compte 002 : 229 504.66 €

Vote des taux d'imposition.

Le conseil municipal vote les taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 15.41% (résidences secondaires)
- Taxe foncière (bâti) : 34.53%
- Taxe foncière (non bâti) : 66.56 %

Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57.

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la

limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Vote du Budget primitif 2025.

Le conseil municipal vote le budget primitif de la commune pour l'année 2025 en :

Fonctionnement

- Dépenses : 2 386 547.66 €
- Recettes : 2 386 547.66 €

Investissement par opération

- Dépenses : 2 848 492.67 €
- Recettes : 2 848 492.67 €

URBANISME ET TRAVAUX

Syndicat Départemental d'Énergie : Déplacement d'une commande à Linache.

Le conseil municipal approuve le déplacement de la commande à

Linache sur le domaine public et la participation de la commune qui s'élève à 1146.60 €.

Convention de principe sur la rétrocession du Lotissement « le Bois de Linache ».

Le conseil municipal approuve le principe de rétrocession de la voirie, des espaces verts et des réseaux « Le Bois de Linache ».

PLUIH

Le conseil municipal décide de procéder à un vote à bulletin secret pour définir la zone à urbaniser en priorité 1

- Priorité 1

Rue des Pruniers : 7 voix

La Gouridais : 13 voix

1 abstention

Suite au résultat du vote énoncé ci-dessus, la zone en priorité 1 à

urbaniser en extension, concerne les parcelles AH 82, AH 83, AH 85 (1.71 ha) à la Gouridais.

Acquisition parcelle AL 55

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle AL 55 d'une superficie de 294 m², fixe le prix à 12 € du m², autorise le maire à prendre le notaire de son choix et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

AFFAIRE GÉNÉRALE

Dinan Agglomération : Eau potable et assainissement rapport annuel 2023.

Le conseil municipal prend acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2023.

SEANCE DU 24 AVRIL 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; AMBROISE FABIENNE ; PELHATRE MICHEL ; LEMAITRE FABRICE ; LEMONNIER ROSANNA ; MAILLARD RÉMI ; BRIAND MARIE ; PICOUAYS JACQUELINE ; CAYET LAURETTE ; KERJEAN NATHALIE ; YVART DIDIER.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS POUVOIR À MADAME CAYET LAURETTE, MONSIEUR GUEMARD BRUNO POUVOIR À MONSIEUR GODET PASCAL, MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME CAYET LAURETTE
LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025. LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE L'AJOUT DE LA QUESTION 10 : AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE ROND-POINT DE LA CHAÎNE À QUÉVERT.

FINANCES

Subventions aux associations.

Le conseil municipal vote les subventions aux associations pour un montant de 24 292 € et une subvention de fonctionnement au CCAS de 9 000 €.

SUBVENTIONS. CONSEIL MUNICIPAL

Associations Trélivan.....8 134 €

Association Sportive Trélivan (AST).....	3 700 €
A.S Trélivan Motos.....	150 €
Club VTT-CYCLO-Trélivan.....	150 €
Club Gymnastique Féminine.....	150 €
Club gymnastique féminine section enfants.....	0 €
Association Genêts Bruyères Korrigans.....	150 €
Amicale Anciens Combattants et Victimes de Guerres.....	Mise en sommeil
Société Amicale Chasse.....	150 €
Fleur de blé noir.....	150 €
Amicale Laïque de Trélivan.....	150 €
Amicale Laïque - Arbre de Noël.....	1 670 €
Trélivan Animation.....	300 €
Les Amis du Val Drouet.....	150 €
ATT(Association Trélivan Téléthon).....	150 €
Comité de Jumelage de Trélivan.....	150 €
Comité Loisirs et Culture Trélivannais.....	150 €
Amicale du personnel Communal.....	150 €
Association parents élèves école Mosaïque.....	150 €
FNACA Guinefort.....	64 €
CLEM.....	150 €
Les pieds en l'air.....	150 €
Team Prizé racing.....	0 €
De fil en aiguille.....	150 €

Associations diverses.....3025 €

Centre adaptation 4 Vaulx.....	95 €
Stéréden.....	55 €
Croix Rouge Française.....	55 €
Rêves de Clown.....	55 €
Association Donneurs Sang.....	55 €

Croix d'Or.....	55 €
ADAPEI.....	95 €
Chambre des Métiers	
Dinan et Ploufragan.....	Pas d'élève
Din handisport.....	95 €
On bouquine.....	95 €
ADOT 22.....	55 €
Centre Anticancéreux Rennes.....	55 €
Ligue contre le Cancer.....	55 €
AAPPMA - l'Hameçon.....	55 €
Aphasique Emeraude.....	95 €
10e Région Colombophile Dinan.....	55 €
BOWIDEL.....	2 000 €
L'enfant dans la Ville (si manifestation).....	0 €

.....	1582 €
La Chamaille.....	1 472 €
Horizon Emploi.....	55 €
Souvenir Français.....	55 €

Subventions exceptionnelles..... 11 551 €

Comité de jumelage (événement 2025).....	1 000 €
Participation aux joutes nautiques.....	150 €
Reversement participation VAE.....	5 000 €
Amicale Laïque de Trélivan - projet scolaire à Lancieux.....	3 000 €
AST engagement 2024.....	1 800 €
Trélivan Animation (participation à l'achat de matériel).....	500 €
Rallye Rose des Sables 2025.....	NON €
FNACA Guinefort (cérémonie à Trélivan en 2025).....	101 €

TOTAL24 292 €

Budget école Jean Ferrat

Le conseil municipal vote le budget ci-dessus

Fournitures (par enfant)	
2024 : 41 €	2025 : 42 €
Divers (par enfant)	
2024 : 11 €	2025 : 12 €
Transport (par enfant)	
2024 : 26 €	2025 : 27 €
Forfait livres	
2024 : 714 €	2025 : 730 €

Admission en non valeurs

Le conseil municipal valide l'admission en non-valeur d'un montant de 2154.28 €

Convention pour la participation des communes de la paroisse au presbytère

Approuve la convention pour la participation de la mise à disposition des locaux du presbytère.

TRAVAUX - URBANISME

Club house : lancement de l'opération.

Le conseil municipal approuve la création d'un Club House et décide de lancer l'opération en établissant un pré programme en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Demande de subvention FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour le remplacement de la main courante du terrain de football.

Le conseil municipal approuve le remplacement de la main courante du terrain de foot nécessaire à la sécurité et décide de solliciter la FAFA au titre du volet de sécurisation.

Demande de subvention FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour l'installation de l'arrosage automatique du terrain de football.

Le conseil municipal approuve l'installation de l'arrosage automatique du terrain de foot et décide

de solliciter la FFF dans le cadre de la FAFA au titre du volet 06 06 Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle.

Dinan Agglomération : présentation du Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat.

Le conseil municipal décide d'un délai de réflexion et reporte son avis au prochain conseil municipal.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Bilan LIRICI.

Le conseil municipal prend acte du bilan présenté.

Aménagement de la voie verte rond-point de la Chaîne à Quévert.

Le conseil municipal approuve le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la voie verte du rond-point de la Chaîne à Quévert et décide de solliciter auprès de l'Etat et la Région les subventions Fonds Vert et FEDER.

L'ANNÉE 2024 DU POINT DE VUE FINANCIER

L'année 2024 se termine avec un excédent de fonctionnement d'un bon niveau : 908 054 € intégrant un report de l'année précédente de 232 307 €.

Le montant des investissements 2024 est de 641 780 € ; c'est le niveau « courant » pour notre commune.

Les principaux investissements ont été l'aménagement du village de la Sevestrais pour 297 254 € et les aménagements sportifs 226 461 € : pumptrack et travaux d'éclairage des terrains de foot. Les investissements en matériels représentent 51 134 €. Par ailleurs des opérations ont été réalisées en voirie, réseaux, bâtiments communaux.

Les ratios généralement utilisés pour mesurer la situation financière d'une commune sont la capacité d'autofinancement nette et les critères d'endettement.

La capacité d'autofinancement nette pour 2024 est de 659 586 € soit 223 € par habitant, c'est exac-



tement le même niveau qu'en 2023, la moyenne des communes de notre strate se situe à 200 €.

Malgré un potentiel fiscal et financier par habitant plutôt faible (38ème sur 64 à Dinan Agglomération) le niveau de recettes très correct (fiscalité entreprise impactante favorablement) associé à la maîtrise des charges permet de se situer au niveau des autres communes. Les taux de fiscalité n'ont pas augmenté et resteront au même niveau pour 2025.

L'endettement est très faible. Les annuités 2024 sont de 59 155 €, elles amorcent une baisse de 7 609 € après une parfaite stabilité de 7 années. Cela représente 20 € par habitant pour des moyennes à 88 € en 2023.

La baisse se poursuit en 2025 pour fortement augmenter ensuite et atteindre un montant de 108 000 € environ pour les années à venir après réalisation de l'emprunt école.

Cette situation financière permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Une partie des excédents a été capitalisée pour faire face à l'autofinancement du bâtiment maternelle. Par ailleurs les collectivités territoriales pourraient être appelées à contribuer à l'effort de redressement des finances publiques il est donc important de présenter une situation saine.

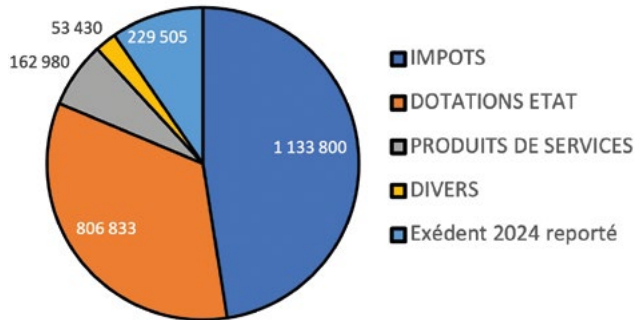
Le 7 mai nous avons reçu la notification de la subvention Fonds Vert rénovation des écoles de 200 000 € ; par ailleurs dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux DETR un montant de 110 000 € nous est également accordé. Nous remercions sincèrement les services de l'État de cet accompagnement extrêmement important pour ce projet.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

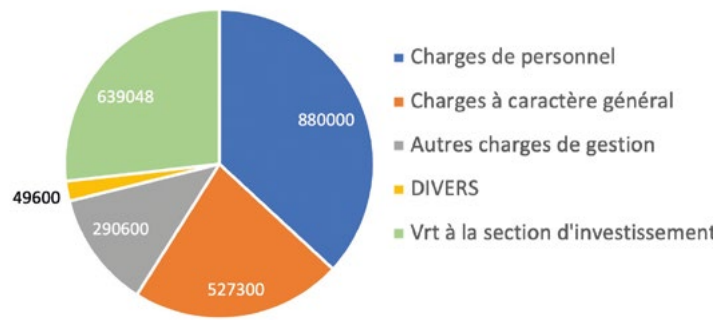
Budget de fonctionnement

Il est en hausse de 5.6 %.

Recettes de fonctionnement
Total : 2 386 548



dépenses de fonctionnement
Total : 2 386 548



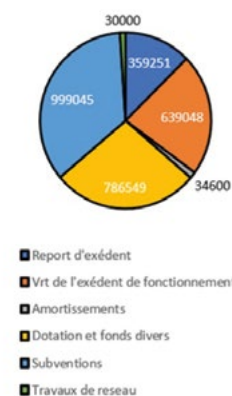
Le budget d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 848 493 € et après le remboursement des emprunts il restera 2 778 893 € en capacité d'investissement.

Nous continuons d'augmenter une réserve budgétaire pour le projet école, compte tenu de l'importance de l'investissement celui-ci sera réparti sur 3 budgets 2024-2025-2026. L'enveloppe budgétaire est de 1 500 000 € pour 2025. Vous trouverez ci-dessous les principaux travaux pour 2025.

Section d'investissement

Recettes d'investissement
Total : 2 848 493



Présentation des principales dépenses en investissement

Réserve financière pour le projet école	1 500 000
Halle intergénérationnelle	350 000
Liaison douce vers Trébédan	125 000
Foyer pour l'AST	115 000
Matériel	100 000
Travaux sur voirie	100 000
Main courante autour du terrain de foot	57 000
Travaux de voirie (Sortie du Drouet)	45 000
Arrosage terrain d'honneur	41 000
Bâtiments communaux	32 000
Passage en éclairage LED salle C A	25 000
Réfection de la cour de la garderie	20 000

LE PROJET DE MAISON MÉDICALE À TRÉLIVAN

Le départ des médecins a fortement affecté les élus et les habitants de la commune. Malgré la forte mobilisation des équipes de médecins de Vildé-Guingalan et Quévert, nous savons qu'aujourd'hui des habitants n'ont pas de médecin référent.

Le conseil municipal a décidé de lancer l'étude d'une maison médicale à Trélivan afin de proposer une offre médicale et conforter l'offre paramédicale.

Plusieurs réunions et rencontres ont eu lieu depuis le début de l'année 2025 notamment avec l'Agence Régionale de Santé ARS et la personne en charge du Contrat Local de Santé à Dinan Agglomération.

Notre atout est l'existence d'une maison de santé pluriprofes-

sionnelle regroupant plusieurs professionnels de santé des communes de Vildé-Guingalan, Plélan-le-Petit, Bobital et Trélivan. Ce mode d'exercice collectif et coordonné est recherché par les médecins et les professionnels paramédicaux pour une meilleure prise en charge du patient.

Nous travaillons donc à un projet de maison médicale qui regrouperait les professionnels de santé dans les deux domaines : médical et paramédical et qui serait un site de la maison de santé pluriprofessionnelle multisite.

La rencontre avec les professionnels de santé intéressés de notre commune ainsi que les médecins des MSP de Vildé et Quévert et la coordinatrice de ces structures

nous a confortés dans la viabilité d'une maison médicale sauf éléments extérieurs dont nous n'avons pas connaissance aujourd'hui tels que d'autres projets en proximité, l'approche devant rester territoriale.

Un très grand merci à toutes ces personnes pour nous avoir accordé de leur temps précieux pour travailler aux fondations de ce projet ; le lien professionnels de santé - élus est indispensable.

Plusieurs autres étapes nous attendent : localisation, dimensionnement, portage, financement, recherche de professionnels...avant de pouvoir passer en phase opérationnelle. Nous vous informerons de l'avancée de ce projet qui nous tient tous tant à cœur.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dinan Agglomération a renouvelé le réseau d'eau potable entre la Touchefais et les Hauts Champs remplaçant 1 620 mètres de canalisations vétustes et a changé 38 branchements, en anticipation de la réfection de la route prévue pour 2026. Les travaux, d'une durée de deux mois, ont entraîné des perturbations de circulation dans la zone.

Lors de cette opération, la commune a renforcé la défense incendie du village. La borne d'incendie de la Touchefais a été protégée et une nouvelle borne a été installée à l'entrée de la Bouillie, travaux à la charge de la mairie.

LE ROBOT



Pour entretenir les six terrains de football du complexe sportif du bourg, les agents des services techniques consacrent 1 jour et demi par semaine à la tonte, souvent compliquée par la météo. Afin d'optimiser leur temps et d'assurer une pelouse bien entretenue, nous

avons décidé d'acquérir un robot de tonte d'occasion chez Jardiman. Avec une largeur de coupe de 68 cm, ce robot pourra tondre tous les terrains de jour comme de nuit, garantissant une régularité accrue et permettant aux agents de se consacrer à d'autres tâches.

Les agents des services techniques ont construit une dalle en ciment pour le club de AST de Trélivan, permettant de ranger les buts après chaque entraînement. Cette installation vise à éviter que le robot ne s'emmêle dans les filets.



REMPLACEMENT DES CC1

(bordure de caniveau en béton à double pente)

Plusieurs CC1 des rues des Pommiers, Mirabelles, Figuiers et Pruniers nécessitaient des réparations. Pour assurer la sécurité des usagers, 21 mètres ont été remplacés dans la rue des Pommiers et 19 mètres dans la rue des Pruniers par un béton coulé, le reste sera réalisé prochainement.

SÉCURITÉ

Nous avons réalisé un marquage au sol autour de l'église, indiquant la direction de la circulation, ainsi que l'installation d'un logo « stationnement et arrêt interdit » à l'entrée de la Maison du Val Drouet et de la Maison des sports. Le stationnement est réservé aux véhicules des services de sécurité (pompiers...) et de la mairie. Merci de respecter la signalisation.

Entre le rond-point de Linache et le rond-point de la Barrière, plusieurs aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse : la création de la liaison douce en 2018, la pose de marquages au sol au centre de la voie, deux ralentisseurs, plusieurs passages piétons et l'installation de potelets. Malgré ces mesures, la vitesse n'a pas suffisamment diminué. En conséquence, la vitesse maximale a été abaissée à 50 km/h pour renforcer la sécurité.

EMPLACEMENT POUBELLES

Dans la rue des Pruniers, deux emplacements pour les poubelles ont été matérialisés avec des arceaux et des rondins. Nous invitons les habitants à respecter ces zones et à ne pas laisser les poubelles en dehors des jours de collecte.

BORNE DE RECHARGE

Le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor a déployé un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques en Côtes d'Armor. Aujourd'hui, 195 bornes accélérées ont été posées. Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée rue du centre. Il s'agit d'une borne dite « accélérée » de 22 KVA, équipée de deux points de charge en courant alternatif.



Le coût de la borne est de 11 000 € HT, 75% ont été financés par le SDE22 et le plan de relance du fonds d'aides aux collectivités pour l'électrification rurale, les 25% restants ont été financés par la commune.

DIVERS TRAVAUX

Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux d'entretien au cours du trimestre, notamment la taille des haies, le nettoyage des caniveaux, la tonte des pelouses, le désherbage, l'entretien et la création de massifs, l'entretien des chemins, plusieurs passages de herse étrille et d'aérateur sur les terrains de football. Cette mobilisation permet de maintenir un environnement agréable et bien entretenu pour les habitants de la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 02236424C0012	17/02/2025	rue de la Cochais	Création de 42 logements collectifs répartis en 2 bâtiments
PC 02236424C0014	05/03/2025	Bel Air	Construction de 2 entrepôts contigus
PC 02236424C0015	24/03/2025	Bel Air	Construction d'un entrepôt
PC 02236424C00	17/03/2025	8 route de Caulnes	Rénovation et aménagement de bâtiments
PC 0223642500001	10/03/2025	34 résidence du Bois Noué	Extension d'une maison individuelle
PC 0223642500002	21/03/2025	21 Le Gassay	Extension d'une maison individuelle et carport
PC 0223642500003	24/03/2025	1 rue de la Cochais	Extension d'une maison et démolition d'une pergola

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 0223642500001	07/02/2025	4 rue des Mirabelles	Pose d'une clôture et d'un portail
DP 0223642500002	14/02/2025	9 C rue de la Cochais	Construction d'un muret en parpaings enduits
DP 0223642500003	18/02/2025	14 route de Caulnes	Changement des châssis de toit
DP 0223642500004	13/02/2025	8 route de Caulnes	Division en vue de construire
DP 0223642500006	17/03/2025	92 les Hauts-Champs	Pose d'une clôture et d'un portail
DP 0223642500007	25/02/2025	38 lotissement Vaucouleur	Pose d'une clôture
DP 0223642500009	19/03/2025	5 résidence du Drouet	Extension d'une maison individuelle
DP 0223642500011	21/03/2025	1 rue du Clos de la Grange	Démolition d'un abri de jardin et pose d'un abri de jardin
DP 0223642500012	04/04/2025	14 rue des Goëlands	Pose d'un abri de jardin
DP 0223642500013	24/03/2025	30 La Petite Renaudais	Changement de toiture
DP 0223642500014	06/03/	11 rue de la Petite Renaudais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 0223642500015	28/04/2025	14 rue des Goëlands	Création porte, modification porte de garage et muret
DP 0223642500016	26/03/2025	34 rue du Clos Neuf	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 0223642500017	04/04/2025	9 rue de la Petite Renaudais	Extension d'une maison individuelle
DP 0223642500018	28/04/2025	4 rue des Clairettes	Remplacement d'un portail
DP 0223642500019	11/04/2025	3 rue de l'Eglise	Pose d'un châssis de toit
DP 0223642500020	20/04/2025	16 la Férolais	Remplacement d'un portail
DP 0223642500021	15/04/2025	5 La Bouillie	Extension d'une maison individuelle
DP 0223642500022	16/04/	7 lotissement du Plan d'Eau	Pose d'un panneau photovoltaïque
DP 0223642500023	13/05/	1 La Lande des Bouillons Blancs	Rénovation d'un entrepôt existant : Ouvertures, toiture, bardage
DP0223642500028	13/05/2025	5 rue des Pommiers	Pose d'un portail coulissant et changement de la clôture
DP0223642500029	13/05/2025	3 rue des Mirabelles	Remplacement de la clôture
DP0223642500030	13/05/2025	6 Les Vallées	Création d'un châssis de toit
DP0223642500031	13/05/2025	6 rue des Figuiers	Pose d'une pergola

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 23 janvier 2025 : Camille JEANNE, 6 la Férulais.

Le 05 mars 2025 : Adèle MAHÉ, 6 résidence du Drouet.

Le 08 mars 2025 : Kérian MENARD, 24 la Férulais.

Le 18 avril 2025 : Léon URVOY, 2 rue des Fougères.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité
aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations
aux parents.

MARIAGES

Le 26 avril 2025 : Pierre-Timothée MIALIHES et
Félicie DELCROIX, 10 Bellevue.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 22 décembre 2024 : Joële BOUVIER
née BLANCHARD, 2 La Porte Grissault.

Le 08 janvier 2025 : Solange HERVÉ
née RIBAUT, 2 rue Jacques Cartier.

Le 16 janvier 2025 : Georgette THOMAS
née BONFILS, 32 Le Rocher.

Le 22 février 2025 : Marcel LAURENT,
9 rue du Centre.

Le 03 mars 2025 : Louis FLEURY, 5 La Douettée.

Le 1^{er} avril 2025 : Michel BARBELETTE, 5 chemin
de la Brousse.

Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.

ÉCOLE JEAN FERRAT

INSCRIPTION SCOLAIRE 2025 / 2026

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2025, les inscriptions des enfants en maternelle sont à effectuer le plus tôt possible.

Démarches à effectuer :

1^{er} temps : inscription à la mairie

2^e temps : admission auprès du directeur d'école.

Les nouveaux parents sont invités à visiter l'école et les services périscolaires (cantine-garderie) lors des portes ouvertes.

A cette occasion, ils pourront rencontrer les équipes éducatives.



UNE ACTIVITÉ DE PRINTEMPS À LA GARDERIE : LA RÉALISATION DE CADEAUX POUR LA FÊTE DES PARENTS

Les enfants, encadrés par Marie-Noëlle, Frédérique, Florence, Lisa et Lina ont confectionné avec application et enthousiasme un joli porte-clés personnalisé pour les mamans et une surprise à découvrir pour les papas.

Ils sont contents et fiers d'offrir ces cadeaux qu'ils ont réalisés eux-mêmes.



ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE JEAN FERRAT

PROJET SÉNÉGAZELLE À L'ÉCOLE

Lisa MEILHAC, une ancienne élève de l'école est venue début février présenter à la classe de CM2 son projet intitulé Sénégalazelle qui associe course à pied et action solidaire au profit des villages reculés du Sénégal. Les élèves ont répondu tout de suite présents et se sont montrés particulièrement actifs en collectant plus de 25kg de fournitures scolaires en quelques jours !!



Grâce à l'association qui gère la logistique et le portage des affaires, Lisa a pu, à l'issue des courses quotidiennes (entre 8 et 12 km) dans des paysages extraordinaires, apporter ces précieuses fournitures à des écoles très démunies. De retour en métropole, le film du périple ramené par Lisa montrait aux CM2 le formidable accueil des différents villages à toutes ces sportives « sénégalazelles », le dénuement des élèves sénégalais par rapport à la France et ce que la solidarité entre les élèves pouvait apporter à de tels projets.

LE RETOUR DU CHANT CHORAL À L'ÉCOLE



Cela faisait plus de 7 ans, en raison du COVID, que nous n'avions pas réussi à remettre sur pied une soirée chant choral à l'école Jean Ferrat. Merci aux dumistes de Dinan Agglomération (

Hélène et Sophie) qui ont apporté aux classes un répertoire varié sur les animaux, sur les valeurs de la République avec en plus des percussions corporelles.

VALORISER LA LECTURE

L'association « On Bouquine » constituée de bénévoles passionnées par la lecture intervient dans les écoles afin de valoriser la lecture de romans et histoires adaptés aux niveaux des élèves. Elles finissent leurs lectures par un « kamishibai » qui captive tous les niveaux.



CLASSE DE MER À LANCIEUX

La proximité de la mer ne favorise pas forcément la pratique de la voile. Les 57 élèves ont pu, pour la première fois, séjourner au centre du Frémur sur 4 jours et pratiquer les activités au centre nautique de Lancieux.

La météo très favorable pour la saison a mis en valeur les couleurs de notre fameuse côte d'Emeraude. La laisse de mer, la pêche à pied, la pratique du catamaran, du char à voile, la découverte de l'Estuaire du Frémur agrémentées de lectures et contes sur la mer...

Le programme conséquent de ce séjour retravaillé ensuite en classe a ravi l'ensemble des élèves et renforcé les liens entre les élèves lors de la vie en dehors du cadre familial qui était une première pour certains.

Des remerciements à la municipalité et à l'Amicale Laïque sur le financement de ce nouveau projet.



PORTES
OUVERTES

SERVICES PÉRISCOLAIRES
VENDREDI 13 JUIN 17 H - 19 H

ACTIONS DU CCAS

UN APRÈS-MIDI CONVIVIAL A L'INITIATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le Maire Suzanne LEBRETON et les membres du CCAS ont eu le plaisir d'accueillir à la salle Hélène BOUCHER, le mercredi 30 avril, les aînés(es) âgés (e) de 90 ans et plus et leurs conjoints (es) ainsi que Monsieur Claude LEBORGNE, Maire Honoraire.

Madame GUICHARD Mathilde née en septembre 1927 à Trélivan, doyenne de la commune, était présente à cette rencontre,

le doyen de l'assemblée étant Monsieur Emile BRIAND né en avril 1931.

Ce temps de rencontre, apprécié des aînés, a permis de partager un bon goûter mais aussi des anecdotes émouvantes du temps passé. Tous s'accordaient pour dire, faisant écho aux propos de Madame le Maire, que leur quotidien avait beaucoup changé depuis les années 1930, décennie de

leur naissance. Ils ont évoqué des souvenirs de leur jeunesse (les trajets à pied pour aller à l'école, les travaux dans les champs, les sorties du dimanche au bal ...).

L'après-midi a passé trop vite !!!

PRENEZ DATE :



Le repas des aînés, auquel seront conviées les personnes âgées de 73 ans et plus, aura lieu le dimanche 12 octobre à la salle Clément ADER.

LA FORMATION PORTE-DRAPEAU À TRÉLIVAN

Le 18 janvier une formation porte-drapeau a été organisée à Trélivan par le Lieutenant Colonel Dupuy référent à la Délégation Militaire Départementale accompagné de 2 réservistes et de Christian Lehmann.

Owen Letort, jeune Trélivannais, 2^e jeune porte-drapeau de notre commune était présent ainsi que Yoann Romiti habitant Trévron mais originaire de Trélivan, son frère Brieg étant porte-drapeau de notre commune depuis 2 ans.

6 autres jeunes ont suivi cette formation : Adrian, Axel, Lilou, Malo, Shanna et Thiya.

La 1^{re} partie de la formation est théorique avec notamment la symbolique du drapeau, les aspects réglementaires, le déroulement des cérémonies patriotiques avec le protocole et l'évocation



des conflits dans le monde et les retours d'expériences des militaires présents.

Une 2^e partie, pratique celle-là, clôture la formation. Les jeunes se sont mis en condition de porte-drapeaux et ont appris à porter avec dignité ce symbole

national de la France représentant les valeurs républicaines en apprenant les différentes positions du drapeau et la manière de servir.

Merci aux encadrants et bravo à ces jeunes pour leur engagement citoyen.

UN ARBRE DE VIE PLANTÉ AU PARC DU VAL DROUET



En hommage aux donneurs d'organes et à leurs familles une cérémonie a été organisée le 25 janvier en présence de M. Le Serre président de FRANCE ADOT 22, M. Colas et plusieurs personnes greffées, M^{me} Bezard coordinatrice du pôle du don à Saint-Brieuc, M^{me} Le Poulichet présidente de France Rein 22, M. Lepitre président du conseil départemental de l'ordre des médecins, M. le Maire honoraire et M. le Directeur d'école.

Un arbre a été planté au cours de cette cérémonie, il s'agit d'un ginkgo biloba. Ce très bel arbre qui peut vivre plus de 2 000 ans a été choisi comme symbole du don d'organe lui-même représentant la vie, l'espoir et la résilience car il y a toujours une situation difficile à surmonter pour la famille du donneur et pour le receveur.



Hervé Le Serre président de France Adot 22 a souligné l'importance du don d'organe et l'importance d'en parler avec ses proches car 22 000 personnes sont en attente de greffe chaque année. Il souhaite une « véritable culture du don ». En parler, avoir une meilleure connaissance du don et de la greffe et honorer les donneurs devrait permettre d'en faire une évidence un peu comme le don du sang.

Les interventions des professionnels de santé M^{me} Bézard et Mme Le Poulichet nous ont permis de mieux appréhender ce qu'est le don d'organe et de quelle façon il se déroule.

André Yves Colas, greffé du cœur a apporté son témoignage. Il s'investit dans l'association Adot 22 seul moyen de remercier le donneur puisqu'anonyme.

Quelques jours auparavant il était intervenu auprès des enfants de CM2 de l'école Jean Ferrat afin de leur expliquer le don d'organe. Quatre d'entre eux : Johanna, Lilou, Lucile et Owen ont lu une poésie sur ce thème Merci. Poème très émouvant écrit par la maman de Céline jeune greffée du cœur pour remercier le donneur :

« Que de dures années traversées, d'angoisses cachées !

Cette Nouvelle Vie qui s'offre à elle, vous la lui avez donnée.

Merci à ce Donneur Anonyme, à sa famille dans la peine.

A travers lui, ma fille se sentira Reine. »

Extrait du poème (Un cœur qui donne naissance à 2 vies - France Adot)



SOIRÉE THÉÂTRALE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Le vendredi 14 février, la salle Clément Ader a accueilli un événement théâtral exceptionnel en soutien à la Ligue contre le cancer du sein. La troupe « Les 3T » de l'association Trélivan Animation a offert au public une comédie pleine d'humour : C'est qui ?... qui porte la culotte, une pièce écrite par Pascaline Terrien.

Les dix comédiens ont conquis les 130 spectateurs présents qui ont manifesté leur enthousiasme par de nombreux rires et applaudissements. Cette représentation supplémentaire, jouée bénévolement, a permis de récolter la belle somme de 1 030 € remise aux bénévoles de l'antenne dinannaise de la Ligue contre le cancer.

Un immense merci aux acteurs pour leur générosité, aux bénévoles qui ont préparé gâteaux et crêpes, ainsi qu'aux spectateurs, dont la présence a contribué au succès de cette soirée solidaire.

Nos remerciements vont également à Marie-Pierre JEANNE, responsable de la section théâtre, pour



avoir soutenu cette belle initiative — avec la promesse de renouveler l'événement l'année prochaine.

Ce don de 1 030 € vient s'ajouter aux 3 743 € déjà remis le 17 décembre dernier, dans le cadre d'Octobre Rose, en présence

d'élus et de bénévoles.

La municipalité ainsi que le Comité Loisirs et Culture Trélivannais sont heureux et fiers d'avoir pu remettre ces dons pour soutenir la lutte contre le cancer et venir en aide aux malades.



CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Nous avons effectué une session au cours du 1er Trimestre 2025 (4 participants).

Merci à Claudine, Anne, Marie-Thérèse et Michel d'avoir suivi avec attention les 6 séances dans un esprit convivial.

Si vous êtes intéressés par la découverte de l'informatique ou pour augmenter vos connaissances nous avons prévu une nouvelle séance de formation à partir d'Octobre 2025 et plus si besoin.

Si vous êtes déjà venus vous pouvez revenir si vous le souhaitez

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.

Le CIT

Patrice, Jean-Pierre et Jean-Luc



UN 20^e SALON DES ARTISTES PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU TALENT

Le Salon des Artistes qui s'est tenu les 1^{er} et 2 mars à la salle Clément Ader a marqué un moment fort de la vie culturelle de la commune.

Trente-cinq artistes étaient réunis pour célébrer le 20^e anniversaire de ce rendez-vous artistique incontournable, initié en 2004 par Claude Le Borgne, alors maire et son adjoint Yves Bohic. Lors du vernissage, le vendredi 28 février, Suzanne Lebreton, Maire, entourée de Claude Le Borgne, Maire Honoraire a évoqué avec émotion les débuts de cette belle aventure.

Vingt ans plus tard, le succès ne se dément pas : près de 600 visiteurs, malgré les grandes marées, sont venus sous le soleil admirer des œuvres aussi diverses que de grande qualité. Les échanges chaleureux entre exposants et public ont une fois encore confirmé l'ambiance conviviale qui fait la renommée du salon.

Les visiteurs ont également pu découvrir les créations des enfants de la garderie, réalisées avec la complicité d'Anne-Julie David, cuisinière de l'école Jean-Ferrat.

Comme chaque année, le public a été invité à voter pour son « coup de cœur ». Voici les lauréats 2025 :

- 1^{er} prix : Thierry Boixière (Dinan) 1^{re} exposition
- 2^e prix : Véronique Amiot (Quévert)
- 3^e prix : Gilbert Baron (La Landec)
- 4^e prix : Chantal Cart (Le Quiou)
- 5^e prix : Hedwige Gagey (Plurien)

Chaque artiste primé a reçu un bon d'achat en récompense de son talent.

Suzanne Lebreton et Marie-Claire Botrel, adjointe à la culture, ont chaleureusement remercié l'ensemble des artistes, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce 20^e salon, toujours aussi apprécié.



CÉRÉMONIE LE 22 MARS 2025

Comme chaque année une cérémonie a été organisée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie du Guinefort et la municipalité de Trélivan pour cette édition 2025.

Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date a été choisie pour commémorer le jour du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962 matérialisé par les accords d'Evian du 18 mars 1962.

Moment de recueillement, d'hommage et de souvenir autour du Monument aux Morts clôturé



par la Marseillaise en présence des porte-drapeaux et des anciens combattants.

Un moment d'émotion aussi et de pensée pour les anciens combattants qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

SUCCÈS POUR LE CONTE MUSICAL DE YASMINA HABRA

Le 29 mars, près de 200 spectateurs ont assisté à la première du spectacle Terres et Mère, présenté dans la salle Clément Ader après trois jours de résidence dans la commune. Portée par la chanteuse professionnelle Yasmina Habra et mise en scène par Vincent Spatari, cette œuvre singulière mêle conte, chant en cinq langues et musiques du monde. Le spectacle raconte l'épopée d'une boîte en métal investie d'une mission de vie, traversant les cultures et les épreuves, de l'Orient à l'Occident, de la guerre à la paix, dans une quête de résilience et d'accomplissement.



SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

Ensemble agissons pour notre commune et retrouvons nous pour une matinée citoyenne de 8h15 à 12h30.

A noter sur votre agenda



TRÉLIVAN S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE 2025 AU PROFIT DE LA LIGUE

A l'issue de la réunion du vendredi 22 mai, la municipalité, le CLCT et l'équipe de bénévoles sont heureux d'annoncer la participation de Trélivan, pour la troisième année consécutive, à la campagne nationale « Octobre Rose » dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

À ce jour, le programme n'est pas encore finalisé, mais quatre marches sont d'ores et déjà prévues le dimanche 5 octobre.

Nous invitons les commerçants à participer en décorant leur vitrine aux couleurs de la campagne et, s'ils le souhaitent, à organiser des animations.

Les associations sont également invitées à proposer et animer des activités autour de cette cause.

Tout au long du mois d'octobre, **le centre-bourg de Trélivan se parera de rose**, symbole de notre engagement auprès de la ligue et de notre solidarité envers toutes les femmes touchées par le cancer du sein.

L'association De Fil en Aiguille lance un appel aux dons de tissus roses ou blancs, qui seront utilisés par les couturières bénévoles pour les décorations et les créations textiles pour embellir la commune.



Depuis 2023, la commune de Trélivan a remis la somme de 8 980 € à la Ligue contre le cancer.

Mobilisons-nous ensemble pour Octobre Rose 2025 !

En soutenant la recherche et les soins, nous espérons offrir plus d'espoir et de soutien à celles qui en ont le plus besoin.

Pour toutes informations, merci de contacter la mairie au 0296391631 ou 0663905038

RÉUNION PUBLIQUE

À DESTINATION DES HABITANTS DE BOBITAL ET DE TRÉLIVAN

MERCREDI 11 JUIN 2025 À 18H45

LIEU : 2 LE BOURILLET À TRÉLIVAN



**INFORMATIONS CONCERNANT
L'ORGANISATION DU FESTIVAL L'ARMOR À SONS**

OPÉRATION ARGENT DE POCHE 9 ET 10 AVRIL 2025

L'opération argent de poche est un programme qui permet aux jeunes de 14 à 17 ans d'effectuer, pour la collectivité, des petits chantiers pendant les congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 5 € de l'heure, chaque mission durant trois heures.

Mercredi après-midi 9 avril, six jeunes, Maëva, Jeanne, Owen, Faustine, Jeanne et Louise sont venus participer et, jeudi matin 10 avril, ils étaient huit avec le renfort d'Henri et Alban.

« C'est une belle démarche citoyenne. C'est important de travailler pour le bien-être des gens. Vous contribuez à ce travail d'embellissement de la commune » a indiqué Suzanne Lebreton, Maire, jeudi matin. Elle a aussi participé à l'encadrement des jeunes Trélivannais, avec des élus et agents du service technique.

Certains sont venus pour la 5e fois, d'autres pour la 4e et la benjamine tout juste 14 ans, pour la première fois. Jusqu'en 2024 il fallait avoir entre 16 et 17 ans pour pouvoir participer. L'État a décidé de l'abaisser à 14 ans cette année.

Durant ces deux demi-journées : désherbage au parc du Val-Drouet, plantations d'arbustes, peinture de pots pour la chasse aux œufs du 26 avril, arrachage et replantation d'arbustes près du terrain d'entraînement de football.

Merci aux élus (Bruno, Jean-Claude, Marie-Claire, Jean-Luc et François) et aux services techniques pour leur aide et soutien.



TRÉLIVAN N'ÉCHAPPE PAS A LA TRADITION DE LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES, POUR LA PLUS GRANDE JOIE DES PETITS CHASSEURS !

Une soixantaine d'enfants impatients étaient présents le samedi après-midi 26 avril. Au top départ donné par Madame le Maire, les enfants, accompagnés de leurs parents, se sont précipités dans la cour de l'école Jean Ferrat pour les plus petits, et dans la plaine de jeux pour les plus grands, afin d'y découvrir les œufs soigneusement cachés par les élus et les bénévoles.

Selon leur âge, les enfants devaient trouver 4, 6 ou 10 œufs de couleurs différentes. Pour les 8-10 ans, un petit défi supplémentaire les attendait : rapporter, en plus, deux cartes de jeu de la même famille (le roi et la reine).

Jean-Luc avait préparé une liste de devinettes que les enfants – ou parfois les parents ! – devaient résoudre.

Après avoir fureté dans tous les recoins, les enfants ont remis leur



récolte aux élus, en échange d'un sachet de chocolats bien rempli.

Cette animation, proposée par la municipalité, s'est terminée autour d'un goûter partagé. Ensemble, nous avons dégusté les délicieux gâteaux préparés par les familles.

Enfin, trois gros œufs en chocolat, offerts par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais, ont été tirés au sort pour clôturer ce bel après-midi.



CÉRÉMONIE DU 08 MAI

En ce 80^e anniversaire de la fin de la 2^e guerre mondiale, vous étiez nombreux et nous vous en remercions.

Le Souvenir Français nous a fait l'honneur de nous prêter une exposition très riche sur les deux dernières années de la guerre 39-45. Les 12 panneaux évoquaient les années 1943 à 1945 marquées par deux débarquements et la libération de plusieurs villes. Nous avons pu en prendre connaissance avant de constituer le cortège vers le Monument aux Morts. Un grand merci à Jean-Paul Huet Président du Souvenir Français pour le prêt de cette exposition.

Les enfants de CM2 l'ont découverte avec intérêt car elle s'inscrivait dans le programme étudié en classe ; merci de leur présence à la commémoration ainsi qu'à leur directeur M. Le Drezen, il est tellement important de transmettre aux jeunes générations pour ne jamais oublier les sacrifices de tous ces hommes qui sont des membres de nos familles. Avant le départ de la mairie il a été proposé à un élève de prendre le drapeau junior et c'est Lilou qui



l'a fièrement porté lors de la cérémonie et elle a parfaitement rempli son rôle en suivant avec une grande attention les gestes de Brieg jeune porte drapeau depuis 2 ans qui était en charge du drapeau de la Fnaca.

En tout début de cérémonie Owën Letort a reçu le diplôme de porte-drapeau et les gants blancs et Christian Lehmann lui a remis le drapeau des anciens combattants afin d'officialier au cours de la cérémonie.

Le message du Ministre lu devant le monument aux morts reprenait les mots du Général de Gaulle le 8 mai 1945 : « Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! »



FÊTE NATIONALE

DIMANCHE 13 JUILLET

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais (CLCT) et la municipalité vous invitent à une grande soirée conviviale à partir de 20h, à la salle Clément Ader :



Repas Moules-Frites

Kir

Moules ou Jambon Frites

(ou Jambon-Frites – à préciser à l'achat de la carte)

Fromage

Dessert

(Boisson non comprise)

Prix du repas : 14 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Pensez à apporter votre verre, sinon une consigne de 1€ sera appliquée.

Vente des cartes-repas :

- Boulangerie Damelincourt
 - Bar « Le Trélivan »
- Du lundi 23 juin au lundi 7 juillet



Pour être à la même table que vos proches, merci d'acheter vos cartes sous le même nom de famille,

23h15 : Grand feu d'artifice offert par la municipalité,

23h30 : Bal populaire gratuit offert par le comité loisirs et culture trélivannais.

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION PANNEAU POCKET

La commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication ; il s'agit d'une application que vous pouvez installer sur votre téléphone portable ; la démarche est très simple et est indiquée ci-contre.

Cette application vous permettra de recevoir en temps réel les informations et alertes concernant la commune.

N'hésitez pas à vous l'approprier !



Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket




GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com



Débat animé par la maison de protection
des familles de la gendarmerie

LES DANGERS DES ÉCRANS

à 20h, à la salle Clément Ader à Trélivan

MARDI 1^{ER} JUILLET 2025



Diffusion
du documentaire
"Et si on levait les yeux ?
une classe face aux
écrans" de
Gilles Vernet



BIODIVERSITÉ

LES FRELONS ASIATIQUES

L'abeille européenne est confrontée à une menace sérieuse avec l'arrivée du frelon asiatique en Europe. Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes est un prédateur redoutable pour les abeilles, car il se nourrit principalement d'insectes, y compris les abeilles, pour alimenter ses larves.

Sans abeilles, la vie terrestre serait bien différente de celle que nous connaissons. En effet, elles sont des contributeurs essentiels au cycle de vie de toute la végétation à fleurs. En déclin constant, les colonies d'abeilles doivent être protégées, car notre dépendance à ce petit insecte pollinisateur est bien plus importante qu'on ne pourrait le penser.

Dans le cadre du piégeage, notre commune a créé un atelier participatif le 18/03/2025.

11 personnes se sont déplacées dans les ateliers des Services Techniques le 18 mars en matinée, afin de fabriquer des pièges à frelons asiatiques ou frelons à pattes jaunes qui ont été distribués par la suite.

Vingt pièges ont été fabriqués en un peu plus d'une heure. Cet atelier de fabrication faisait suite à la réunion d'information sur les frelons asiatiques du 3 mars à la salle Clément Ader.

Les grilles et les bidons ont été fournis par Dinan Agglomération. Une autre réunion a été effectuée le 25 mars et chaque participant a placé ces pièges chez lui.

Un bilan sera effectué courant juin sur cette campagne de piégeage.



LA VÉGÉTALISATION DES PIEDS DE MUR

La végétalisation des pieds de mur est une pratique qui consiste à introduire des plantes au pied des murs pour embellir les espaces urbains, favoriser la biodiversité et réduire l'entretien des espaces verts. Voici quelques points clés sur cette pratique.

Embellissement et biodiversité : La végétalisation des pieds de mur permet d'embellir les rues et les quartiers tout en offrant des refuges et des sources de nourriture pour la faune locale, notamment les insectes pollinisateurs.

Réduction de l'entretien : en choisissant des plantes adaptées aux conditions locales, la végétalisation des pieds de mur peut réduire les besoins en entretien, comme le désherbage ou l'arrosage.

Participation des habitants : Les projets de végétalisation encouragent souvent la participation des habitants, ce qui peut renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et sensibiliser à l'importance de la biodiversité en milieu urbain.

Techniques et précautions : Il est important de choisir des techniques de végétalisation adaptées aux types de murs pour éviter de les fragiliser. Par exemple, certains murs maçonnés à la terre ou à la chaux peuvent être sensibles aux systèmes racinaires des plantes.



Découpage de l'enrobé sur une ou deux zones d'1m 50 par 30 cm pour tester le mélange prairial sur une surface plus étendue et implantation



Apparition des semis | Le mélange de semences contient des plantes à fleurs et des graminées. Le test a été effectué sur les pieds de murs uniquement en grattage à la mi-mai






OBJECTIF VÉGÉTALISONS LA PLACE

Ici, la commune expérimente le fleurissement des pieds de murs en semant des graines de prairie fleurie.

VÉGÉTALISER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La végétalisation des pieds de murs consiste à planter des fleurs et des plantes le long des murs des habitations ou des édifices publics. Cette initiative permet d'embellir le bourg dans démarche écologique et citoyenne

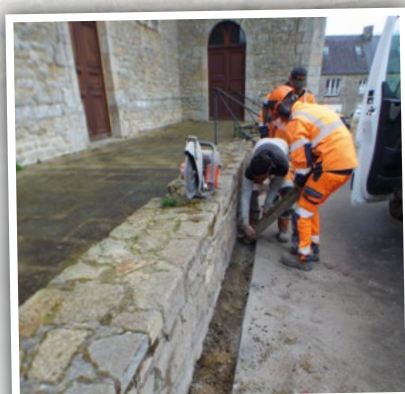


POURQUOI VÉGÉTALISER ?

- ✕ Apporter de la **nature** en ville,
- ✕ Préserver la **biodiversité** en créant des refuges pour les insectes et les oiseaux,
- ✕ Lutter contre les îlots de chaleur et **rafraîchir** l'air par les plantes,
- ✕ Gérer les **eaux pluviales** et limiter l'imperméabilisation des sols
- ✕ Faciliter l'**entretien** des espaces verts



un projet accompagné par le PNR Vallée de la Rance dans le cadre du dispositif RECONNECT



Grattage des pieds de murs par les services techniques en mars 2025 et semage

FESTIVAL LES RENC'ARTS 2025 A TRÉLIVAN



IMMO, l'incroyable one-man-show qui n'en finit pas de surprendre par la virtuosité de ses numéros se produira le mardi 22 juillet au parc du Val Drouet à 15h. La durée du spectacle sera de 45 minutes pour tout public à partir de 6 ans.

DÉTAIL DU SPECTACLE :

IMMO propose un mélange culturel franco-allemand explosif, où l'on retrouve jonglage, magie, musique et acrobatie. Avec des numéros encore plus délirants, il revient sur les objets typiques, traditions, clichés et particularités de la France et de l'Allemagne. IMMO garde les recettes qui ont fait le succès de ses précédents spectacles : son énergie, sa bonhomie, et son incroyable rapport au public, associés à ses performances

de jonglage, d'acrobatie sur monocycle ou de magie. Mais cette fois il intègre une thématique, un fil rouge : en tant qu'Allemand installé en France depuis plus de 20 ans, il a envie de nous présenter et de mettre en perspective quelques particularités, clichés ou traditions de la France et de l'Allemagne. Ainsi il va au cours de ce spectacle jongler et faire des équilibres avec des objets typiques des 2 pays, nous montrer des recettes culinaires exotiques (en préparant en live une choucroute allemande un peu spéciale...), nous apprendre des mots allemands à travers un numéro de mentalisme, nous faire (re)découvrir Kraftwerk, et peut-être même lancer un débat franco-allemand sur le foot ou le nucléaire...

DINAN AGGLOMÉRATION

ACCUEIL DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE A LA BIBLIOTHEQUE

La commune a signé une convention avec Dinan Agglomération pour renouveler l'accueil de la conseillère numérique, d'avril 2025 à octobre 2026. 12 communes du territoire se sont positionnées pour bénéficier de ce service.

À Trélivan, Flore Huguerre, conseillère numérique France Services, est présente à la bibliothèque L'Imagin'R les mercredis des semaines paires, de 14h à 17h.

Les Trélivannais souhaitant être accompagnés dans leurs démarches administratives en ligne (impôts, papiers d'identité, permis de conduire, demandes d'aides à la CAF etc.) sont invités à prendre rendez-vous au 06 65 22 35 82.

Flore peut également se déplacer au domicile des personnes à mobilité réduite.

Ce service est gratuit pour les habitants.

DINAN
AGGLOMÉRATION



PAULO PRÉSENTERA SON SPECTACLE « A TRAVERS CHAMPS »



SALLE CLÉMENT ADER LE SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 À 20H30

PAULO reprend la route pour cette saison avec son spectacle "A Travers Champs". Il a le don d'évoquer des sujets qui parlent à tous.

Son one man show sonne juste et touche toutes les générations.

Constamment renouvelés, ses textes, taillés dans un humour subtil, abordent les sujets d'actualité comme au comptoir du café du village.

Il transporte son public « A Travers Champs... », titre de son spectacle, et décrit avec un réalisme saisissant et une pointe de nostalgie la vie des gens.

Il nous parle d'un temps où l'on allait chercher l'eau au puits, où les amants se rencontraient au bal et où les noceurs rentraient en deux chevaux.

Son spectacle est une pellicule de souvenirs en noir et blanc.

Venez passer une soirée inoubliable avec PAULO et son spectacle comique « A TRAVERS CHAMPS »

RÉSERVATION à partir du Lundi 16 JUIN 2025

MAIRIE de TRÉLIVAN / Tarif unique : 17 Euros

TRÉLIVAN ANIMATION

INFO THÉÂTRE

La saison théâtrale 2024/2025 s'est terminée le 2 mars à PLESLIN-TRIGAVOU.

Nous avons fait 11 représentations.

Le public était au rendez-vous, très beau succès lors de nos déplacements.

Pour la nouvelle saison 2025/2026, 2 hommes nous rejoignent afin de renforcer notre équipe, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Petite pause pour l'ensemble de la troupe, les répétitions reprendront mi-septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous et au plaisir de se revoir.

La responsable, Marie-Pierre JEANNE

SORTIE À TERRA BOTANICA

Le samedi 12 avril, notre association avait organisé une sortie au parc Terra Botanica se trouvant à Angers.

Les adhérents présents se sont proménés dans ce parc de 22 hectares et se sont plongés au cœur du végétal, pour y faire des découvertes dépaysantes dans les nombreuses serres, participer aux nombreux spectacles présentés tout au long de la journée... ce fut un moment inoubliable et nous vous invitons vivement à aller découvrir.

Notre prochaine sortie aura lieu le dimanche 6 juillet à l'étang de Betineuc à Saint André des Eaux pour notre traditionnel pique-nique.

Bonnes vacances à tous



Thierry Allain président

GROUPE DE CHANTS DE MARIN

" Les Pourquoi Pas "

Notre bateau continue d'avancer à son rythme avec nos répétitions tous les lundis de 18h à 19h30 à la salle Clément Ader et les sorties programmées : des visites dans des EHPAD ou des animations diverses comme des repas.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à me contacter au 06 87 28 59 05.

Notre dernière répétition aura lieu le lundi 30 juin et nous reprendrons nos répétitions le lundi 15 septembre.

Thierry responsable du groupe.

COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis la fin de l'année dernière le bureau du comité de jumelage de Trélivan travaille d'arrache-pied à l'accueil de nos amis montgailhardais le week-end de l'Ascension. En ce début de mois de mai tout est calé...sauf évidemment la météo !!

Nos Ariégeois auront le droit de goûter aux deux spécificités bretonnes, à savoir l'Armor et l'Ar-goat dans deux lieux mythiques de notre belle région. L'accueil de nos hôtes par la municipalité aura lieu le jeudi soir à la salle Clément Ader, ainsi que le repas officiel du samedi soir.

Le vendredi et le samedi seront consacrés aux excursions. Évidemment cette réception a un coût important... La vente de presque 300 repas à emporter y contribue énormément ainsi que l'aide de la commune...et je ne parle pas de l'investissement de certains membres du bureau ni du temps passé....

Dans le prochain bulletin vous aurez le compte-rendu de cette visite tant attendue et de nouvelles photos.

*Pour le bureau le président
André-Yves Colas.*



LES AMIS DU VAL DROUET : JOUER, PARTAGER, SE RETROUVER !

Au Club des Amis du Val Drouet, la belote est bien plus qu'un jeu : c'est un prétexte pour se rencontrer, échanger et tisser des liens. Cette année, plusieurs concours internes ont été organisés dans une ambiance détendue et chaleureuse. Une demande forte des adhérents : continuer ces tournois entre nous pour varier les partenaires, éviter les habitudes, et surtout apprendre à mieux se connaître.

À chaque réunion, tout le monde met la main à la pâte : service, organisation, accueil... l'esprit d'équipe est là, vivant et partagé. Plus qu'un club, une vraie communauté où chacun vient avant tout pour passer un bon moment.

Pour clore cette belle saison, un repas convivial est prévu au restaurant le 20 juin. L'occasion parfaite de fêter ensemble une année riche en sourires, en jeux... et en amitié !

André Calistri, Président.





SOUVENIR FRANÇAIS DÉLÉGATION DE TRÉLIVAN

LOUIS FLEURY, PORTE DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS DE TRÉLIVAN, NOUS A QUITTÉS LE 3 MARS 2025, IL AVAIT 85 ANS.

Louis, de la classe 59, est affecté au 11^e RAMA à Dinan le 1^{er} septembre 1959 pour y faire ses classes. Désigné pour servir en Algérie au 1/64^{eme} Régiment d'Artillerie, il y séjournera du 9 janvier 1960 au 27 décembre 1961.

Durant son séjour, il sera cité à l'ordre du régiment par le général commandant la région terre. Cette citation lui fait valoir la croix de la valeur militaire.

Il est libéré des obligations militaires le 1^{er} janvier 1961.

A Trélivan, il était membre de l'Amicale des anciens combattants et porte drapeau.

En 2023, il accepte de passer le relais au porte drapeau junior Brieg ROMITI.

Il portera une dernière fois son drapeau pour la cérémonie du 8 mai 2024 avec beaucoup de mal car ses jambes le faisaient souffrir mais il tenait à être présent.

Louis restera dans nos souvenirs, car il était généreux, toujours volontaire pour aider ses amis. Son épouse, Francine était décédée en avril 2021.

*Thierry FOUCHER
Christian LEHMANN*



LES PIEDS EN L'AIR

Le 15 Mars 2025 en fin d'après-midi a eu lieu notre traditionnel bal Renaissance avec les musiciens de la Quabriole et les danseurs de la Maisnie des Remparts pour quelques pas de danse en ronde ou de marche à la salle Hélène BOUCHER.

La plupart des participants étaient costumés en habits Renaissance, M^{me} le Maire Suzanne Lebreton et Marie-Claire Botrel ont dansé activement. La participation fut nombreuse et chacun a pu apprécier ce bel après-midi. Merci à Christian pour les photos.



Notre association sera présente à la Fête des Remparts à Dinan les 19 et 20 Juillet, dans la partie des grands fossés. Pas besoin de savoir danser, nous serons là pour vous initier toujours avec les mêmes groupes.

Nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire aux enfants et de bonnes vacances à tous avant de peut-être tenter l'expérience de venir nous rejoindre en Septembre au forum des associations de Dinan.



CLUB DE GYM DE TRÉLIVAN

Depuis la rentrée de septembre, le club a connu un bel essor avec l'inscription de 85 adhérents, qui participent activement aux cours proposés le mardi après-midi, le mercredi et le jeudi soir.

Parmi les nouveautés :

Les cours de Zumba animés par Alicia ALVARADO ont permis de redynamiser le club. Le dernier cours avant chaque vacance rime avec déguisements, comme pour Halloween, Noël, la St Valentin, Carnaval... L'énergie et la bonne humeur sont au rendez-vous.



Un nouveau cours de gym douce dirigé par Caroline BERTHOMMIER est également proposé. Ces cours mettent en avant la prévention, la coordination, l'assouplissement, la respiration, le travail des muscles profonds en douceur.

Les cours pour adultes axés gym d'entretien du mardi continuent d'être animés avec passion par Christine ROULANT.

En septembre, pendant la semaine « sport pour tous » dont le club est adhérent, Romain GICQUEL est venu animer différents ateliers sportifs en proposant des tests à une dizaine de personnes, ces ateliers étaient ouverts à tous. Ils seront réitérés en juin pour évaluer leurs effets sur les participants durant cette année sportive.

Au mois de février, nous avons renouvelé notre vente de plats à emporter.

Le 6 mars, le bureau du Club de Gym de Trélivan a tenu son assemblée générale. Lors de cette réunion, le nouveau bureau a été élu, avec à sa tête Réjane KERGER en tant que présidente, Laetitia BALSERA comme vice-présidente, Corinne BREGENT au poste de secrétaire, Stéphanie BALCOU en charge de la communication et des réseaux sociaux, et en-

fin, notre trésorière Claude BLONDÉREAU.

Pendant les vacances d'avril, un atelier découverte pom-pom girls a été organisé, attirant 20 participantes. Forts de ce succès, nous avons décidé d'ouvrir cette discipline à la rentrée de septembre, elle sera animée par Alicia le mercredi de 16h à 17h30.

De plus, nous avons reçu de nombreuses demandes concernant des cours pour les enfants de 3 à 6 ans. Nous espérons pouvoir mettre en place ces cours, à condition de trouver un ou une animatrice pour les encadrer.

A ce titre, nous sommes ouverts aux propositions si vous connaissez une personne pour assurer deux créneaux les mercredis après-midi.

Le mois de juin sera l'occasion d'ouvrir les portes du club à tous en suivant les cours de gym les mardis et jeudis, ainsi que les cours de Zumba le mercredi, le tout gratuitement. N'hésitez pas à nous contacter. Nous espérons pouvoir proposer une animation danse lors de la kermesse de l'école Jean Ferrat, une belle occasion de partager notre passion avec la communauté.

Nous tenons également à informer nos adhérents que le dernier cours de la saison aura lieu le jeudi 26 juin, suivi du traditionnel repas du club où tous les adhérents sont invités à venir partager un moment convivial, l'apéritif et le dessert seront offerts par le club. Il sera possible de procéder à votre réinscription pour la prochaine rentrée dès le mois de juin.

Enfin, nous serons présents au forum des associations début septembre, où nous serons ravis de vous accueillir et de répondre à vos questions.

La reprise des cours est prévue pour le 9 septembre 2025.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur engagement et leur enthousiasme, et nous avons hâte de vous retrouver pour une nouvelle saison pleine de dynamisme et de convivialité !

*Le Bureau du Club de Gym de Trélivan
(clubgym.trelivan@gmail.com)*





CLUB VTT CYCLO

8 MARS 2025

Quelques cyclos du club sont retournés pratiquer le cyclisme sur piste au vélodrome de Loudéac durant une matinée avec un coach. L'occasion pour eux de pratiquer cette discipline impressionnante en toute sécurité avec deux virages à 48 degrés d'inclinaison.

27 AVRIL 2025

Il s'agissait de la 25^e randonnée du club. Comme tous les ans, une préparation minutieuse a été nécessaire pour faire de cet événement une réussite. Cela a porté ses fruits car nous avons accueilli près de 800 personnes sur les circuits pédestres, VTT, cyclos ainsi que Gravel. Aucun incident sur cette matinée, beaucoup de félicitations de la part des randonneurs, ce qui nous conforte à continuer dans ce sens pour les prochaines éditions. Pour info en 2024, nous avons accueilli un peu moins de 720 personnes, nous sommes donc en progrès.



1^{er} MAI 2025

Une délégation de randonneurs pédestres conduite par Patrick Lebreton a participé à une randonnée de 25 kms au départ de Bazouges la Pérouze en direction du Mont-St-Michel. La date de l'année prochaine est déjà retenue tant elle a été appréciée.

10 MAI 2025

Une délégation de cyclos participera au Tro Bro Leon, notre Paris Roubaix Breton bien connu des cyclistes de notre Région. Ils partiront la veille des pros pour parcourir les fameux « ribinous », nos chemins de terre et cailloux.

En résumé, le club est très dynamique, nous participons en plus de ces grandes dates à toutes les manifestations cyclos, VTT et pédestres de notre secteur.

Le Président, Olivier Quillien



ASSOCIATION CLeM

L'objet de l'association CLeM est de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et de permettre à ses adhérents de se faire leur propre opinion à partir de différents points de vue. CLeM est maintenant constituée de 3 entités : Présentations/Débats, Photo et Peinture.

Concernant les Présentations et Débats, depuis septembre, nous avons pu discuter des frontières, de la vie des abeilles, du pourquoi les cathédrales au Moyen Âge, des jeux de cartes, des apports du groupe Pink Floyd à la musique actuelle, des Manuscrits de la Mer morte ainsi que des enjeux de l'exploitation des minéraux sur la planète. Ces séances ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 18h30 au rez-de-chaussée et à l'étage de la Maison du Val Drouet.

Dans le bulletin d'octobre, nous vous annonçons le regroupement des sections Photo et Peinture sous l'aile de CLeM. Ces activités ont donc repris

dans la joie et la bonne humeur. La section Photo se réunit tous les lundis après-midi et la section Peinture tous les mardis après-midi, sauf durant les vacances scolaires. Photo et Peinture permettent aussi l'expression de différents points de vue.

Nous avons eu le plaisir d'exposer « Bords de mer » à Plancoët en février et d'autres expositions pour le thème « Transparences » sont en préparation. Nous prévoyons aussi de jumeler photos et peintures dans nos futures expositions.

L'adhésion est de 20 Euros par personne, ou 15 Euros par personne si les gens viennent en couple. La prochaine assemblée générale est prévue le 16 septembre, à la salle Hélène Boucher, à 14h30.

José David, Président du CLeM

Renseignements et programme des activités à venir :

clem.contact.22@gmail.com
ou 06 42 13 05 61



ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN

UN TOURNOI DU 1^{er} MAI HISTORIQUE

La 40^e édition du tournoi du 1^{er} Mai vient de prendre fin, et il s'agit d'une édition record !

120 équipes, 900 enfants, 170 bénévoles, des mois de préparation... voici la recette pour un tournoi réussi.

Pour cette édition anniversaire, le club avait décidé de mettre à l'honneur tous les anciens présidents du club.

Ils ont ainsi pu donner le coup d'envoi d'un match en fin de matinée et étaient invités ensuite par le club à manger en salle.

Du côté sportif, l'affiche rêvée a bien vu le jour en U11. En effet, le Stade Brestois faisait l'honneur de sa présence en catégorie U11, une première dans l'histoire du tournoi !!

Et l'AS Trélivan est passée proche de l'exploit, après avoir éliminé l'En Avant Guingamp en quart de finale et la Hunaudaye en demi-finale, ils ont pu rivaliser contre le Stade Brestois devant une foule incroyable. Après un match nul 2-2 ils se sont hélas finalement inclinés 5-4 aux tirs au but.

Le club tient à remercier les bénévoles, les partenaires et la municipalité sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

Une fin de saison incroyable et riche en souvenirs pour les enfants.

En effet en catégorie U9, les enfants ont eu l'opportunité de participer à un Challenge International où ils

ont pu affronter, l'Inter Milan, Le Sporting Portugal, le PSG, le Stade Brestois, etc... une expérience incroyable pour tout le monde, y compris les éducateurs !!

LA 1^{re} ÉDITION DU TOURNOI SENIORS !



Pour la première fois, l'AS Trélivan a organisé un tournoi seniors. Nous avons profité des installations du 1^{er} Mai pour pouvoir enchaîner. Un week-end de fête pour le football à Trélivan.

Un vrai succès pour cette première, 24 équipes engagées, un début de tournoi à 11H et une finale à 19H. Le soleil était au rendez-vous pour accueillir les 250 personnes présentes. Nous renouvelerons cela l'année prochaine.

Maintenant place à la fin de saison avec 2 matchs importants pour notre équipe fanion le 11 Mai à Trélivan et le 18 Mai à Pacé.



ASSOCIATION DE FIL EN AIGUILLE

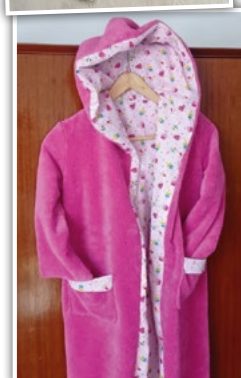
Les couturières de l'association sont heureuses de vous présenter quelque unes de leurs réalisations.

La première année de cette nouvelle association se termine. Elle a été riche de partage de connaissances et savoir-faire, dans une ambiance toujours joyeuse et conviviale.

Toutes les membres de l'association se retrouveront avec plaisir en septembre pour vivre de nouvelles aventures couturières.

Pour toute demande d'information sur l'association, merci de contacter la présidente par mail : agnès.besselas@orange.fr

Bel été à toutes et tous



FLEUR DE BLÉ NOIR DANSES TRADITIONNELLES BRETONNES

L'année de danse 2024/2025 touche à sa fin, plus que quelques séances avant la pause estivale. Le bilan de l'année est positif avec un bon groupe de danseurs motivés qui se retrouvent tous les mardis soir à 20H30 salle Clément Ader.

Année également ponctuée par les 2 traditionnels fest-deiz des 03 novembre 2024 et 02 février 2025 qui ont rencontré un joli succès.

Les danseurs et musiciens de la section « animation » ont eu le plaisir, à diverses reprises de jouer et de danser devant nos Aînés dans les EHPAD de Caulnes, Dinan, Plumaudan..., d'animer une soirée au collège Broussais fin mars. D'ici les vacances d'été, il reste encore quelques représentations à assurer notamment la soirée d'accueil des Montgailhardais lors du week-end de l'Ascension.



Beaucoup de bons moments pour tous les danseurs et musiciens mais également une immense douleur à l'annonce du décès brutal de notre Collègue et Ami Gérard Besnoux, Vice-Président de Fleur de Blé Noir, le samedi 26 avril. Habitant Léhon, Gérard était très investi dans la vie associative et culturelle, il était adhérent à Fleur de Blé Noir avec son épouse Annie depuis une

vingtaine d'années, élu à la vice-présidence le 15 novembre 2022. Il était un membre actif de notre section « animation ».

Nous adressons toutes nos amicales pensées à Annie, ses enfants ainsi qu'à toute la famille.

Cette année de danse se clôturera par un moment convivial le mardi 17 juin.

À la rentrée prochaine, nous nous retrouverons le mardi 09 septembre 2025 de 20 H 30 à 22 H à la salle Clément Ader

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Les 2 premières séances sont gratuites.

Informations et renseignements

au : 02 96 39 02 70
06 70 49 31 39

À tous les Trélivannaises et Trélivannais, nous vous souhaitons un bel été 2025.

CLUB MOTOS

Bonjour à tous,

L'entraînement moto du samedi 7 juin et du dimanche 8 juin, est annulé en l'absence d'autorisation de la Préfecture.

Pour cela, il nous a fallu faire des travaux de grattage sur les côtés afin d'atteindre la largeur réglementaire de 6,50 mètres.

Nous espérons avoir un maximum de pilotes dans chaque catégorie. Cela va permettre à certains de faire des réglages de leurs motos pour notre course du **samedi 5 juillet et dimanche 6 juillet**.

Il faut bien noter cette date car c'est le retour du **Championnat de Bretagne de vitesse mais avec une nouvelle version**.

On sera la première course du Championnat en Bretagne. Il y a déjà eu des courses hors Bretagne Ancennais et Val d'Argenton, puis fin juin à Lessay.

Il y aura donc bien des **courses en paquets de 18 pilotes pour les catégories** OGP, V15 et V25, Pit Bike, Super-Racer et une catégorie unique en Bretagne « Open 125 » où il n'y aura que des 125 de compétition ou de série un peu comme dans les années fastes de Trélivan (70 à 80).

Pour ce nouveau championnat on espère que les pilotes vont répondre « présents » en masse pour que la vitesse en Bretagne soit reconnue à son juste niveau.

On sait qu'il existe un grand nombre de pilotes en Bretagne sur les roulages, nous espérons les voir en compétition très nombreux.

Pour organiser tout cela nous avons toujours besoin de bénévoles. Ils peuvent prendre contact au 06 75 83 64 18 pour se faire connaître.

Pour les tarifs :

- L'entraînement sera gratuit pour le public.
- Pour la course un tarif unique de 5€ à partir de 16 ans pour tout le week-end.

Si vous n'avez jamais vu de course Moto Trélivan, cela sera l'occasion de venir découvrir cette manifestation.

Bien sportivement.

Jean-Luc Marin, Président AS Trélivan Motos.



AMICALE LAÏQUE

Rappel des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer ces activités.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. La participation de l'amicale laïque représente un budget de près de 10 000 euros par an.

Cette année encore, les enfants bénéficient de différentes sorties et activités :

- Cinéma pour la plupart des classes
- Sorties USEP
- et nouveauté cette année avec une classe de mer de 4 jours et 3 nuits, à Lancieux pour les CE2, CM1 et CM2 : soit 57 enfants ! Nous en profitons pour remercier la municipalité pour l'aide financière exceptionnelle qui nous a été allouée.



Depuis le début de l'année scolaire, ont déjà eu lieu plusieurs actions :

- vente de plats à emporter
- vente de sapins de Noël
- vente de chocolats
- loto
- arbre de Noël
- repas dansant avec vente de plats à emporter
- vente de brioches et de saucissons
- vide-greniers dans le bourg le 18 mai

Prochain évènement :

- kermesse le 21 Juin

Nous cherchons toujours à renouveler nos actions et sommes preneurs de nouvelles idées !

Pour cela, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles !

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les membres de l'amicale pour leur implication !

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

A bientôt !

Le bureau de l'Amicale laïque.



ASSOCIATION TÉLÉTHON TRÉLIVAN

Tout d'abord quelques chiffres :

Résultat national : 96 553 593 €
 Région Bretagne : 6 733 450 €
 Département 22 : 1 157 647 €
 Secteur Est : 284 057 €

Une progression nationale de 5% et de 7% pour notre département.

La commune de Trélivan est généreuse l'association Trélivan Téléthon aura versé 7 180 € et 2 300 € par le biais du « 36 37 » soit 3.35 € par habitant (la moyenne nationale est de 1.40 €).

L'Association Française pour la Myopathie finance depuis plus de 30 ans des chercheurs du monde entier, 300 millions de personnes sont concernées par les maladies rares 95% d'entre elles sont incurables, nous sommes donc tous concernés par la maladie.

En venant à nos 3 manifestations vous contribuez aux financements de ces recherches.

Nous tenons à remercier les associations de Trélivan qui ont fait des dons ainsi que les particuliers et le Gaec de la Chesnais de Trélivan pour les dons alimentaires.

Prochaines manifestations :

- dimanche 15 juin rando gourmande départ à 10h de la Maison des Sports.
- samedi 25 octobre repas dansant années 80
- samedi 6 décembre repas dansant années 80 animé également par Jean Michel Couellan

En espérant que les Trélivannais soit au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire progresser la recherche pour mieux combattre ces maladies.

Le président, Jean Lechevestrier

ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

Les beaux jours arrivent, aussi l'association GBK vient de débiter le fleurissement des 18 jardinières de nos résidences. Merci aux bénévoles qui se mobilisent pour cette action qui permet d'embellir notre cadre de vie.

N'hésitez pas à les entretenir et les arroser.

Nous vous proposons deux rendez-vous, en espérant que vous y participerez. C'est toujours un réel plaisir de se retrouver et d'échanger entre nous :

- Le vendredi 23 mai à partir de 19h00, à l'occasion de la fête des voisins à la salle Hélène BOUCHER, sera offert l'apéritif et chacun amène quelque chose à partager pour le repas. Cette soirée permet de se retrouver et de découvrir les nouveaux arrivants durant un moment très convivial.
- Le dimanche 14 septembre pour notre traditionnel vide greniers qui connaît habituellement un fort succès.

Vous pouvez y participer en tant que bénévoles, venir y vendre vos objets ou tout simplement chiner dans les allées et profiter d'une pause à la buvette ou au point de restauration.



informations / réservations par tél. : 06.83.47.19.82
06.25.19.54.89

Nous vous souhaitons un très bel été

*Franck MAJOREL,
Secrétaire de l'association GBK*



ASSOCIATION BOWIDEL

Depuis 2017, l'Association Bowidel propose un événement intergénérationnel, le **festival Bobimôme** ! Cette journée festive est l'occasion de partager, entre petits et grands, un moment musical et de découvrir les coulisses du **Festival Bobital l'Armor à Sons**. Au programme, spectacle (séances à 10h30 et 13h30), rallye de découverte du site, ateliers, animations, photo souvenir, boum et goûter (possibilité de pique-niquer) sur place.

Pour notre 8e édition, nous avons choisi d'accueillir la **compagnie Léo et Léon**, qui proposera le spectacle **Rêvomatik** : une aventure musicale et théâtrale jusqu'au centre du monde des rêves !

Afin de célébrer l'événement, notre association a le plaisir de convier les Trélivannais, âgés de plus de 75 ans, à participer à cette journée **conviviale et festive** (attention : **UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION**).

Notre site est ouvert de **9h30 à 16h** et il sera accessible tout au long de la journée. L'accès se fait par **la Zone de la Croix Jean Gicquel (22100 Bobital)**, un fléchage sera présent pour vous guider.

L'association Bowidel vous donne rendez-vous les 27, 28 et 29 Juin prochains pour la 15ème édition du Festival Bobital l'Armor à Sons.

En savoir plus :

www.bobital-festival.fr

f : @festivalbobitalarmorasons

ig : @bobitalfestival

www.asso-bowidel.fr

f : @associationbowidel

ig : @assobowidel



CONFIRMATION PARTICIPATION AU BOBIMÔME

Jeudi 26 Juin 2025

(coupon à déposer dans la boîte aux lettres de l'association, Bourillet (22100 Trélivan), ou bien envoi par mail à bobimome@gmail.com)

NOM :

PRENOM :

NOMBRE DE PERSONNES : TELEPHONE :

ADRESSE :

MAIL :

RELAIS PETITE ENFANCE

DINAN
AGGLOMÉRATION

TRÉLIVAN, SUR INSCRIPTIONS:

A la bibliothèque l'Imagin'R, Éveil aux livres le 1^{er} juillet 2025

Renseignements et inscriptions

du lundi au vendredi :

02 96 87 52 78 / 07 64 49 44 35

Rpe.Dinan@dinan-agglomeration.Fr

www.Dinan-agglomeration.Fr

*Dinan, Lanvallay, Quévert, Saint-Hélen et Trélivan.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 régit l'usage du feu.

L'article 5 régit le brûlage des déchets verts. Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

RECENSEMENT

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Pièces
justificatives
à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



CLSPD

ANGELA : UN MOT DE CODE POUR SE METTRE EN SÉCURITÉ

Bientôt un nouveau dispositif contre le harcèlement de rue sur le territoire du CLSPD de Dinan et communes associées

Vous vous sentez suivi, harcelé ou en insécurité dans la rue ? Vous ne savez pas où vous réfugier rapidement ? **Le dispositif "Angela" est là pour vous.**

Mis en place par le CLSPD de Dinan et les communes associées, ce réseau de **lieux refuges** permettra à toute personne en détresse de trouver rapidement un espace sûr.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Cherchez un lieu affichant le logo "Angela" en vitrine.
(commerces, cafés, lieux culturels, services publics, etc.)
2. Entrez et demandez simplement : « *Est-ce que Angela est ici ? ou j'ai rdv avec Angela !* »
3. Le personnel, le commerçant comprend et vous accueille discrètement, vous met en sécurité et alerte les secours si nécessaire.

UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ LOCALE

Angela, c'est une réponse concrète et humaine pour que chacun se sente en sécurité dans l'espace public.

Ce dispositif, déjà adopté avec succès dans plusieurs communes de France, repose sur la **mobilisation volontaire des commerçants, tous professionnels, et établissements locaux**. Au CLSPD de Dinan et communes associées notre ambition est de bâtir un véritable réseau solidaire au service de la tranquillité publique.

Vous êtes commerçant, artisan, restaurateur, ou accueillez du public ? Rejoignez le réseau Angela et devenez un **lieu refuge** dans votre commune !

Une réunion d'information a eu lieu le 10 Juin de 14h à 16h salle Schuman pour présenter le dispositif et distribuer le **kit Angela** (autocollant + guide de bonnes pratiques).

Inscriptions : secretariat.clspd@dinan.fr

Infos : commerce@dinan.fr / 07 61 57 20 32

En savoir plus : <https://arreteonslesviolences.gouv.fr/focus/plan-angela> ou www.dinan.fr



INFORMATION - PRÉVISION CANICULE

Madame, Monsieur,

Suite à la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux élus de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Je vous invite à me faire savoir à l'aide du questionnaire joint, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Le Maire, **Suzanne LEBRETON**

Papillon à découper et à retourner à la Mairie

PERSONNE A RECENSER :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

ADRESSE :

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :

LA PERSONNE ELLE-MÊME :

UN PARENT : NOM - PRENOM et LIEN DE PARENTE :

UN PROFESSIONNEL : NOM - PRENOM - QUALITE :

RAISONS MOTIVANT LE RECENSEMENT :

NOS COMMERÇANTS

06.58.83.07.06

E.B CRÉATIONS



COIFFURE ÉVÉNEMENTIELLE

Côtes d'Armor / Côte d'Émeraude

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24
goaziou.brice@outlook.com

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR



- AEROTHERMIE
- GEOOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**

Damelincourt



12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

**L'ATELIER
D'INGRID**



Salon de coiffure mixte

Le lundi de 14h à 19h
du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962
22100 TRÉLIVAN

CARTE DE FIDELITE

Boutique solidaire



Entrée libre !

Donnez
achetez

Offrez une seconde vie à vos vêtements et à vos accessoires !

Jours et heures d'ouverture :

LUNDIS, MARDIS,
de 14h00 à 17h30

JEUDIS
de 10h00 à 12h00
de 14h00 à 17h30

TOUS LES JEUDIS :
50 % de réduction sur tous les articles !

Espace Femmes

Espace Steredenn (1er étage)
1 route de Dinard - 22100 DINAN

☎ 02 96 85 60 01

espacefemmes@steredenn.org



Mobil'Rance

Mise à disposition temporaire et solidaire de véhicules pour vos déplacements professionnels ou formations



Des solutions pour votre mobilité



Contact

☎ 02 96 39 50 66

@ mobilite@steredenn.org

Rejoignez-nous !



Tarifs

	Mois	Caution
Vélo électrique	30€	200€
Scooter	75€	260€
Voiture sans permis	150€	400€
Voiture	150€	400€

*Assurance comprise pour les scooters, voitures et voitures sans permis



Conditions de mise à disposition

- Carte nationale d'identité
- Vélo électrique : attestation responsabilité civile
- Justificatif : contrat de travail, stage, formation ou recherche d'emploi
- Scooter : BSR ou permis AM si née après le 01/01/1988
- Justificatif de domicile : quittance de loyer ou facture EDF de moins de 3 mois
- Voiture sans permis : BSR ou permis AM (voiturette) si née après le 01/01/1988
- Carte vitale ou attestation avec n° de sécurité sociale
- Voiture : Permis B

Prévoir un lieu sécurisé pour le rangement du véhicule

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél : 02.96.85.97.36**

I Cours d'informatique (sur inscription) :
Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires (sauf du 4 au 21 août)

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38
mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

Fermeture le samedi matin du 6 juillet au 31 août.

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS
sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.